

Chapitre 4

De Calixte Vadeboncoeur à Jacques Tassé

L'érection civile et la municipalité

La paroisse de Sainte-Eulalie a été érigée en municipalité civile le 18 juillet 1862 par proclamation du Gouvernement Monk en même temps que Saint-Wenceslas et Saint-Léonard. Cette proclamation en somme décrète que les limites géographiques de la paroisse seront celles déjà existantes, c'est-à-dire celles inscrites dans l'érection canonique. Il était fréquent qu'il en soit ainsi dans les paroisses, ce qui, d'ailleurs évitait bien des situations difficiles.

Pour faire suite à cette proclamation, le gouvernement publia la suivante en date du 30 juillet 1864 : « *Il a plu à Son Excellence de nommer les messieurs suivants, maire et conseillers municipaux en vertu de l'Acte passé pendant la dernière session du Parlement provincial intitulé : Acte pour ériger en municipalités locales, les paroisses de Ste-Brigitte, St-Wenceslas, St-Célestin, St-Léonard et Ste-Eulalie dans le comté de Nicolet. Pour Sainte-Eulalie : Maire, M. Calixte Vadeboncoeur; M. Thomas Martin, conseiller; M. Maurice Desfossés, conseiller; M. Noé Tourigny, conseiller; M. Abraham Descôteaux, conseiller; M. Uldoric McDonald, conseiller.* »

Une copie de cette Proclamation a été envoyée à M. Georges Poirier, maire du Township d'Aston qui a convoqué la première séance du conseil chez M. Calixte Vadeboncoeur pour le lundi 5 octobre 1864 à 5h de l'après-midi. Ce document instaure somme toute la gestion civile de la paroisse. Après l'installation des membres du conseil, on a nommé M. Uldoric Bourque secrétaire-trésorier.

On se souviendra que le curé Marquis avait souligné au gouvernement que l'une des principales causes du retard à la colonisation des cantons était

l'état pitoyable des routes. Dans les lignes qui suivent, on verra que cette difficulté faisait souvent l'objet de discussions au conseil municipal. Lors de la première séance du conseil, il est fait mention de nommer des inspecteurs pour les rangs et les cours d'eau de la paroisse.

M. Donat Tourigny nous a laissé des notes intéressantes sur les principaux sujets de délibération des premiers maires et conseillers municipaux. Nous nous permettons de transcrire ici ces quelques pages qui donnent une image juste semble-t-il de la vie municipale au début de la colonie.

Premier maire : M. Calixte Vadeboncoeur (1864-1866)

« La plupart des chemins n'étaient que tracés et presque impraticables. Quant aux cours d'eau, il n'en existait aucun. On se fera une petite idée de ce qu'étaient alors les chemins en considérant que la plupart des membres du conseil étaient partis de chez eux le matin et qu'ils n'en sont retournés que le lendemain.

Dans ces conditions, on comprend que les assemblées du conseil devaient être rares. Il n'y eut que trois assemblées pendant le terme d'office de M. Vadeboncoeur. La première fut tenue le 5 octobre 1864 ainsi qu'il a été dit plus haut, la deuxième, le 6 février et la troisième le 21 mars suivant. Ces assemblées furent tenues en hiver parce qu'il était plus facile de s'y rendre. Si l'on excepte la première assemblée, une seule chose importante fut exécutée au cours de cette année : le rang du 11 fut verbalisé² à l'assemblée du 21 mars sur une requête de M. Jean-Baptiste Béliveau de Saint-Wenceslas.

Deuxième maire: M. Thomas Martin (1866-1868)

Après le 21 mars 1865, les sessions du conseil et le bureau du secrétaire-trésorier furent tenus chez M. Pierre Bergeron, ce qui était plus central et par conséquent plus facile d'accès pour la majorité des conseillers, surtout

² Chemin verbalisé : qui est pris en charge par la municipalité

pour ceux du 13. La quatrième session fut tenue le lundi 4 juin 1866. Sur proposition de M. Georges Constant, appuyé par M. Alphonse Trudel, le conseil céda à M. Emmanuel Descôteaux la partie du chemin passant sur sa propriété, lequel chemin avait été ouvert par le gouvernement quelques années auparavant parce que le tracé avait été fait en biais pour éviter les fondrières.

La cinquième séance du conseil fut tenue lundi le 3 juin 1867. Il y fut longuement discuté du mauvais état des chemins pendant l'été, et de la quasi impossibilité de les améliorer. Finalement, il fut proposé par le conseiller Uldoric McDonald que M. O. Houle, notaire de Saint-Wenceslas, soit autorisé à retirer des propriétaires intéressés dans le chemin de la Grand'Ligne entre les 11^e et 13^e rangs, les frais d'ouverture de ce chemin, et d'en poursuivre le recouvrement à défaut de paiement.

Ces mesures, quoique nécessitées par l'état des choses existant, ne laissaient pas de grever le budget des pauvres propriétaires, ce qui en découragea quelques-uns qui laissèrent leurs terres, ne pouvant pas payer les frais qu'on leur réclamait.

Troisième maire : M. Damase McDonald (1868-1869)

Malgré les travaux constants faits par les intéressés pour améliorer les routes de la paroisse, elles étaient toujours dans un état des plus déplorable à cause de l'impossibilité de les égoutter. En outre des interminables discussions sur ce sujet, deux questions importantes furent résolues au cours du terme d'office de M. McDonald savoir : la division de la route de Horton aux frais des personnes obligées à ces travaux et à la division de la route de Bulstrode aux frais des propriétaires des 8^e et 9^e rangs de Bulstrode et du 15^e rang d'Aston.

Quatrième maire : M. Alexis Rheault (1869-1872)

Deux fois déjà, la présidence du conseil avait été offerte à des citoyens du rang du 13, entre autres à M. Noé Tourigny, mais ils avaient refusé de se porter candidats à cause des difficultés qu'ils craignaient d'être obligés d'occasionner à leurs voisins, attendu que les chemins les plus difficiles à entretenir étaient ceux du 13, à cause de leur éloignement de tout cours d'eau.

Cependant, il n'est pas toujours possible de s'exempter des charges publiques, et, en 1869, M. Alexis Rheault fut nommé maire et Messieurs Jude Arseneault et Stanislas Tourigny conseillers. J'ai dit qu'on était à une époque particulièrement difficile, et il fallait des hommes comme les messieurs que je viens de nommer pour faire face à la situation, et même on dut en venir aux procès longs et pénibles.

Il ne s'agissait pas de poursuivre des criminels, mais les inspecteurs avaient ordre de faire faire, aux frais des propriétaires négligents, (si on peut qualifier ainsi des gens qui ne réussissaient pas à rendre leur part de route passable) les travaux nécessaires pour rendre les routes passables. Mais comment recouvrer de pauvres gens le coût de tels travaux? Le conseil ne voulait pas garantir les frais de ces travaux, car la municipalité était trop pauvre pour cela et les inspecteurs de routes ne pouvaient se faire payer des propriétaires pour les travaux qu'ils avaient fait exécuter.

Dans un test-case, M. l'inspecteur Pierre Tourigny fut poursuivi pour négligence dans l'accomplissement de ses fonctions. Après être demeurée pendant plusieurs années, la chose retomba aux frais de la municipalité qui dut payer tous les frais. Malgré l'encouragement de Mgr Marquis et du curé de Saint-Grégoire qui conseillaient aux colons de Sainte-Eulalie de ne pas quitter leurs terres en leur représentant les États-Unis comme un lieu de perdition et en demandant aux pères de ces colons, tous citoyens de Saint-Grégoire, d'aider leurs enfants à passer à travers de la crise qui ne durerait pas, plusieurs abandonnèrent leurs terres pour chercher un établissement ailleurs.

En 1871-1872, le conseil délégua le secrétaire-trésorier, M. Maurice Desfossés, à la vente par enchère qui devait se faire à Bécancour, des terres de Sainte-Eulalie qui avaient été gazettées c'est-à-dire inscrites dans la Gazette Officielle comme reprises par le gouvernement pour recouvrement de paiement ou de taxes, afin d'acheter ces terres au nom du conseil, au cas où il n'y aurait pas d'enchérisseur. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'achats de faits dans cette enchère.

Cinquième maire : M. Abraham Descôteaux (1872-1873)

En présence des difficultés sans cesse grandissantes, tous les citoyens cherchaient à se soustraire aux charges publiques. M. Abraham Descôteaux, nommé maire malgré lui, ne voulut jamais assister aux séances du conseil de sorte que M. Alexis Rheault fut prié de le remplacer. Il fut nommé maire suppléant.

Sixième maire : M. David Gaudet (1874-1875)

Comme ses prédécesseurs, M. David Gaudet fut nommé maire malgré lui. Homme d'ordre et de progrès, il aurait voulu voir la paroisse au premier rang des municipalités, mais il n'osait forcer personne à remplir son devoir. Il travailla surtout par la persuasion et en dehors du conseil. Il rencontra les gens et leur montrait la nécessité de faire telle ou telle amélioration pour le bien général. Sous son administration, la paroisse fit des progrès marqués dans la réfection des chemins et les travaux d'égouttement.

Septième maire : M. Joseph Hébert (1875-1878)

Malgré les travaux d'égouttement faits jusqu'alors, les terres étaient souvent inondées surtout à l'époque des grandes pluies, ce qui causait un tort considérable aux récoltes et décourageait les colons. Plusieurs quittèrent encore la paroisse. Il fallait à tout prix continuer les décharges jusqu'à la petite rivière blanche. En 1877, un surintendant spécial fut nommé par le

conseil pour faire une enquête sur les moyens d'égoutter le plus pratiquement certains terrains bas de la paroisse. M. François Dupont fut chargé de faire cette enquête et recommanda au conseil de faire faire des travaux importants pour conduire l'eau de ces terres jusqu'à la rivière Blanche et même à la rivière Nicolet, pour certaines terres du côté de Saint-Léonard. C'était un beau projet, mais en peu difficile d'exécution; aussi ne fut-il pas mis de suite à exécution.

Cette même année, le conseil délégua de nouveau le secrétaire-trésorier à Bécancour pour y acheter les lots repris par le gouvernement. Il n'y en eut pas de rachetés.

Huitième maire : M. François Dupont (1878-1879)

L'administration de M. François Dupont pourrait être appelée celle des cours d'eau tellement il se fit de décharges dans la paroisse à cette époque. Il se fit aussi beaucoup de travaux dans les chemins de la ligne. C'est aussi pendant son terme d'office que se terminèrent les chemins de front des 11^e, 12^e et 13^e rangs.

Neuvième maire : M. Maurice Desfossés (1879-1881)

Le premier septembre 1879, M. Maurice Desfossés fut nommé maire en remplacement de M. Dupont qui quittait la paroisse, emportant les regrets de tous. Certains disaient que M. le curé lui-même allait être bientôt obligé de partir parce que les revenus de la paroisse ne pourraient pas suffire à le faire vivre. M. Barolet n'était pas homme à se décourager si tôt. Arrivé dans la paroisse depuis un an seulement, il n'avait cessé d'encourager tout le monde à demeurer sur leurs terres, en représentant à chacun le rôle important qu'il était appelé à jouer comme colon. Pauvre lui-même, il ne songeait qu'à secourir ceux qui semblaient être plus près du découragement.

Cependant, les choses ne pouvaient pas continuer ainsi et le conseil décida d'imposer une taxe spéciale de 100 \$ en sus des autres taxes nécessaires à l'administration du conseil, pour être remise à M. le curé chaque année tant que le revenu annuel de la dîme n'aurait pas atteint le montant de 80 \$. Est-ce assez touchant? On me dira peut-être qu'il y avait le casuel. Oui, si on peut donner ce nom à ces menues recettes qui ne venaient pas toujours.

Dixième maire : M. Gédéon Héon (1881-1883)

Depuis longtemps il était question de creuser des décharges allant jusqu'à la rivière Blanche. Cette mesure allait enfin recevoir un premier accomplissement. En 1881, une requête fut présentée au conseil à l'effet de demander le creusage d'une décharge à partir du rang du 13 à la ligne de séparation des terres de MM. Calixte et Joseph Tourigny, jusqu'au rang du 11 et se continuant jusqu'au chemin de front de ce rang en suivant la ligne de division entre MM. Olivier Trudel pour aller se jeter dans la paroisse de Saint-Wenceslas sur la terre de M. Pascal Talbot. L'année suivante, M Odilon Hébert était chargé par le conseil de faire ces travaux.

Jusqu'à cette époque, les rapports au gouvernement devaient être faits dans les deux langues ce qui occasionnait quelques dépenses, car il fallait faire traduire ces rapports en anglais. Le conseil obtint la permission de faire ses rapports en français seulement. En cette même année, le conseil demanda au conseil de comté d'annexer le rang 3 à la municipalité ce qui fut obtenu après que les formalités furent remplies auprès du gouvernement. En 1882, une requête fut soumise au conseil pour faire terminer le chemin de front des 4^e et 5^e rangs de l'augmentation de Bulstrode. Cette requête semble n'avoir été que partiellement exaucée car plusieurs années après, la route n'était pas encore terminée. Il fut cependant passé un règlement pour verbaliser ce chemin dès la séance suivante du conseil le 19 juin 1882.

Onzième maire : M. Gédéon Hébert (1883-1886)

La première séance du conseil pendant le terme d'office de M. Gédéon Hébert fut remarquable par l'octroi de la première licence pour tenir un hôtel de tempérance. Cette licence fut octroyée à M. Denis Hamel sur autorisation de M. le curé et après les déclarations voulues par la loi. Le but de cette licence était plutôt de loger les voyageurs que de vendre des liqueurs quelconques.

Dans les rangs simples, il arrivait parfois que des arbres en tombant en travers du chemin en barraient le passage. Le conseil ordonna aux intéressés d'abattre tous les arbres qui pouvaient devenir un danger pour les passants le long de ces chemins. C'est cette même année que le conseil fit creuser le ruisseau des Prairies qui traverse la Grande Ligne près du rang du 11. À cause des difficultés qui s'opposaient à la confection convenable de la route du 14 et du rang du 13 en bas du coteau du village, le conseil décida de faire boiser ces deux chemins avec des rallongs jusqu'à la hauteur de deux pieds. (...)

Douzième maire : M. Ludger Lemay (1886-1888)

L'ère de bien-être et même de prospérité qui commence à régner dans la paroisse à cette époque est peut-être le temps le plus heureux. Les chemins étaient carrossables et les cours d'eau suffisaient amplement à égoutter toutes les terres et où coulait pendant tout l'été une eau claire et limpide qui, descendant des forêts et encore engraisées par l'humus plusieurs fois séculaire qu'elles renfermaient, donnait d'abondantes récoltes dont on ne saurait se faire une idée aujourd'hui.

Aussi, chacun récoltait son blé, ses pois, son lin et gardait de beaux animaux auxquels le pur mil et le beau trèfle ne manquaient pas. Je me rappelle qu'à cette époque, nous récoltions plus de 600 minots d'avoine, du blé et du foin plein nos granges et les autres cultivateurs faisaient des récoltes à peu près semblables suivant la grandeur de leur terre car nous avons la plus grande terre de la paroisse. Aussi il n'y avait pas de pauvres dans la

paroisse et nul ne songeait plus à quitter sa terre. Depuis que les terres sont devenues moins fertiles, que tout se fait à la machine et que le luxe écrème les plus beaux revenus des cultivateurs, il n'en va plus de même et on trouve que la vie est chère. (N.D.L.R. M. Tourigny écrit ces notes vers 1934 ou 1935).

Treizième maire : M. Philippe Richard (1888-1891)

Malgré la prospérité qui régnait dans la paroisse, le conseil continuait à administrer les choses avec autant d'économie que possible. Tous les travaux publics se faisaient par les intéressés, et la taxe n'était pas élevée. La paroisse n'avait ni surplus ni dette. Aussi en 1889, lorsque le conseil municipal fut appelé à paraître devant le conseil du comté de Nicolet pour répondre à une requête en appel de la part des habitants du 3^e rang, une taxe spéciale fut imposée aux contribuables pour en payer les frais.

Quatorzième maire : M. Onésime Ducharme (1891-1893)

En 1892, le premier Bureau de Santé fut formé à Sainte-Eulalie. Il fut composé de MM. Sévère Héon, François Chrétien et Alfred Thibodeau.

Quinzième maire : M. Ludger Lemay, deuxième terme (1893-1894)

Depuis quelques années les plus âgés des premiers colons de la paroisse étant d'âge à s'établir avaient pu se trouver des terres non loin de leurs parents notamment dans le rang du 6. Maintenant il ne restait plus guère de terres à concéder de sorte qu'ils durent s'éloigner un peu. Ils se dirigèrent dans Saint-Rosaire et les places voisines. Quelques-uns cependant se firent instruire et prirent plus tard une profession à laquelle ils ont fait honneur ainsi qu'il en sera parlé plus loin.

Seizième maire : M. Joseph Godin (1894-1896)

Monsieur Godin fut le premier colon du 7e rang de l'augmentation de Bulstrode. Il a été pendant plusieurs années chantre et même maître de chapelle. C'était un citoyen très estimé et il sut administrer avec beaucoup de sagesse.

Dix-septième maire : M. Noé Tourigny (1896-1898)

Comme premier colon de la paroisse il appartenait depuis longtemps à monsieur Noé Tourigny d'en diriger les destinées, mais il avait toujours refusé cet honneur par crainte de ne pas donner satisfaction et de se créer des ennemis, car il a toujours estimé la paix et la tranquillité avec tout le monde comme un grand bien auquel il a sacrifié parfois bien des choses. Maintenant que les difficultés du début étaient passées, ses concitoyens le décidèrent à accepter de diriger le conseil de la belle paroisse qu'il avait fondée ce qu'il fit avec beaucoup de tact et de jugement.

En 1896, le Conseil adopta un règlement pour amender le Procès Verbal du chemin de front du 14e rang afin de donner satisfaction aux intéressés surtout à monsieur Joseph Aubry et à ses enfants tous établis autour de lui.

Dix-huitième maire : M. Narcisse Legris (1898-1899)

Monsieur Narcisse Legris était un marchand bien estimé de la paroisse. Jamais homme ne fut plus honnête et les enfants surtout recevaient de lui la meilleure attention car il les savait incapables de distinguer la qualité des marchandises. Bien que la fonction de maire fut devenue facile depuis quelques années, il ne voulut pas accepter un second mandat et il se retire en 1899.

Dix-neuvième maire : M. Luc Tourigny (1899-1901)

Monsieur Luc Tourigny s'était établi à Saint-Grégoire, mais il s'intéressait vivement aux choses de Sainte-Eulalie, où il avait des cousins et amis. Il lui semblait que les ennuis causés par les inondations à Sainte-Eulalie pouvaient être facilement vaincus et c'est peut-être un peu pour régler cette question qu'il décida de venir demeurer dans la paroisse. Hélas! il eut sa grande part d'inondations, car sa terre étant une des plus basses du rang du 12 et n'ayant pas d'abord de décharge pour conduire les eaux jusqu'à la rivière Blanche, il se vit forcé d'égoutter sa terre en envoyant les eaux sur les terres des voisins du 11e rang que ceux-ci supportèrent patiemment en présence de l'inévitable. Mais il apprit à ses frais quelles devaient avoir été les difficultés de ceux qui étaient venus avant lui.

Vingtième maire : Ludger Lemay, troisième terme (1901-1903)

Évidemment, monsieur Ludger Lemay était bien populaire car ses coparoiissiens venaient de lui offrir les honneurs de la mairie pour la 3e fois. S'il y eut une charge plus élevée, ils la lui auraient sans doute offerte, mais c'est tout ce qu'ils pouvaient lui offrir. Il s'acquitta de ses fonctions avec la même dignité qu'au premier terme.

Vingt-et-unième maire : M. Joseph Sylvestre (1903-1904)

Monsieur Sylvestre fut longtemps chantre à Sainte-Eulalie et il a été maître de chapelle. On aimait sa prononciation si distincte et sa voix si sympathique. Il ne voulut pas accepter un second terme à la mairie qui lui fut offerte en 1904.

Vingt-deuxième maire : M. Joseph Prince (1904-1906)

Un règlement est passé à l'effet d'obliger les entrepreneurs de routes à faire des jetées de 75 pieds de longueur à tous les 4 arpents.

Vingt-troisième maire : M. Johnny Héon (1906-1911)

Monsieur Johnny Héon était le frère de monsieur Joseph Héon, le si progressiste cultivateur de la route de l'Augmentation. Il est décédé en 1915, et sa femme, Emélia Bussière, fille de Onésime Bussière, est décédée en 1917. Leur terre a été vendue à monsieur Paul Bussière.

Vingt-quatrième maire : M. Alexandre Hébert (1907-1911)

Monsieur Alexandre Hébert fut le premier maire de la deuxième génération. Il était le fils d'un brave pionnier du 13, monsieur Gédéon Hébert. Sans être le seul de son âge capable de remplir les fonctions de premier magistrat de la paroisse, il sut faire honneur à la position, et ses jeunes amis étaient heureux de le voir présider avec tant de dignité les assemblées du conseil dont la plupart des membres étaient beaucoup plus âgés que lui.

Aucune réglementation n'existait alors au sujet de la construction des trottoirs dans le village, de sorte qu'il n'y avait aucune uniformité. En 1910, le conseil vota un règlement obligeant tous les propriétaires ou occupants du village de faire, vis-à-vis de leurs propriétés respectives, des trottoirs en planches ou madriers, et de les entretenir en bon état. Ces trottoirs devaient avoir au moins trois pieds de largeur et être de niveau ou d'égale hauteur et en ligne droite.

Vingt-cinquième maire : M. Téléphore Lemay (1911-1916)

En 1914, le conseil vota un règlement déterminant la pesanteur du pain. C'est dire que la cuisson du pain par les boulangers commençait à prendre de l'importance.

Vingt-sixième maire : M. Joseph Héon (1915-1916)

Monsieur Joseph Héon est un citoyen bien connu dans Sainte-Eulalie, et même dans tout le comté à cause des grands succès qu'il a toujours remportés dans les expositions agricoles. C'est pendant son terme d'office que fut payé par le conseil le premier compte pour bris d'automobile dans la paroisse, sur la route de monsieur Napoléon Aubry, nos chemins n'étant pas faits pour ces sortes de voitures...

Vingt-septième maire : M. Napoléon Fortier (1916-1922)

Monsieur Napoléon Fortier était fabricant de beurre et fromage à Sainte-Eulalie, et jouissait de l'estime générale dans la paroisse. Il fut nommé maire à l'époque mouvementée de la Grande Guerre. Son Conseil s'opposa à l'enrôlement dans l'armée par conscription, attendu que la paroisse avait déjà fourni plusieurs volontaires.

En 1917, le Conseil permit à la compagnie locale de téléphone de poser une ligne le long des voies publiques de la paroisse. Auparavant, monsieur Alexandre Gaudet était propriétaire de la seule ligne de téléphone en usage à Sainte-Eulalie, ayant fait poser cette ligne pour le développement de son commerce.

Cette même année le Conseil fit une demande d'allocation au gouvernement pour le gravelage de la Grande Ligne, afin de contribuer pour sa part dans le coût de gravellement du chemin allant de Sainte-Angèle à Victoriaville. Il acheta aussi à cette fin une lisière de terrain pour élargir le chemin de la Grand'Ligne, ce qu'il obtint à des conditions raisonnables.

Vingt-huitième maire : M. Joseph Hébert, fils de Joseph (1922-1924)

Monsieur Joseph Hébert est le deuxième maire de la deuxième génération de Sainte-Eulalie. Il était fils de monsieur Joseph Hébert, cultivateur du douzième rang.

Vingt-neuvième maire : M. Joseph Héon, deuxième terme (1924-1929)

Les principales choses qui ont signalé la deuxième administration de monsieur Joseph Héon sont : le gravelage de cinq milles de chemin que le gouvernement va probablement prendre à sa charge; son conseil a aussi réussi à faire entreprendre cinq milles de route régionale traversant la paroisse (1925). »

Ce qui précède donne un aperçu des difficultés rencontrées par nos ancêtres depuis les débuts de la colonie. Les conseils municipaux qui se sont succédé par la suite se sont toujours butés aux mêmes difficultés : gestion des chemins et des cours d'eau, manque de ressources pour apporter des solutions adéquates et permanentes à ces difficultés. Aujourd'hui, les problèmes sont peut-être plus complexes, mais les ressources humaines et techniques sont plus riches. Seules les ressources matérielles trop souvent ne sont pas à la hauteur des besoins.

Nous ne pouvons ici élaborer beaucoup sur le développement résidentiel. L'avènement de rues nouvelles au cours des dernières années laisse place au développement domiciliaire. Mais, le premier développement en ce sens est venu avec la création du domaine Demers. En 1967, M. Guy Demers et Mme Nicole Boucher se portent propriétaires d'un embryon de développement ayant appartenu préalablement à M. Roméo Aubin. M. Demers implante un terrain de camping et vend quelques terrains sur lesquels les nouveaux propriétaires construisent des chalets ou simplement y installent leur roulotte. En 1969, M. Demers érige un petit restaurant, *Le Pignon*. Par la suite, il agrandit la bâtisse pour y tenir un bar.



Le restaurant et le bar du
Domaine Demers en
1980. (Photo aérienne
Rosaire Lemay)

L'aqueduc et les égouts au village

À la fin des années 1960, il se posait de plus en plus une problématique au village. Depuis toujours, les puisards et les puits d'eau avaient été creusés de façon plutôt anarchique. Le puisard de l'un pouvait être assez près de la source d'eau de l'autre. La nappe phréatique étant peu profonde, les risques de contamination étaient omniprésents et le sujet faisait assez souvent l'objet de discussions aux réunions du conseil municipal.

On commence alors à s'informer auprès du gouvernement provincial quelles subventions peuvent être versées à une municipalité pour l'installation d'un système d'aqueduc et d'égouts. En 1973, le député M. Benjamin Faucher fait savoir par écrit à la municipalité qu'il a entrepris des démarches pour répondre à sa demande. Le conseil municipal mandate une firme d'experts afin de chercher une source d'eau valable. Le deuxième creusage permet de déceler une abondante source d'eau d'une qualité remarquable.

Le 30 avril 1975, le Conseil du Trésor recommande qu'une subvention de 624 910 \$ soit accordée à la municipalité aux fins du projet.

Plus tard, le maire M. Gaétan Yelle rencontre personnellement le ministre des Affaires municipales M. Victor Goldbloom. Quelque temps après, le ministère fait savoir que la subvention sera portée à 985 620 \$. Cette annonce permettait d'aller de l'avant, car la charge fiscale pour les contribuables était davantage acceptable. Il convient de souligner que M. Yelle était président du conseil régional de Développement de la région administrative 04 et vice-président des conseils de Comtés du Québec.

Finalement, le projet est mis de l'avant avec la première phase, soit les demandes de soumission. Le contrat de l'aqueduc est adjugé à la firme J.-Robert Noël de Victoriaville pour la somme de 240 000 \$ et celui des égouts sanitaires et pluviaux à Construction Terpel de Bécancour pour la somme de 820 000 \$.

Un premier puits a été creusé là où se trouve la station de pompage et un second à 500 pieds de distance faisant en sorte qu'on peut utiliser l'eau de l'un ou l'autre en alternance. Les tuyaux d'amenée sont d'un diamètre de 12 pouces.

Comme tout projet de cette envergure, la décision de réaliser ces travaux avait suscité diverses réactions et ce n'était pas l'unanimité dans la municipalité. Cependant, les élus municipaux de l'époque avaient vraisemblablement pris les bonnes décisions. À noter que la partie des coûts non couverts par les subventions ont été assumée uniquement par les propriétaires qui étaient desservis par les deux réseaux.



La rue Des Bouleaux pendant les travaux d'égouts et d'aqueduc le 25 mars 1976.

Assainissement des eaux

Au cours des années 1980, le gouvernement du Québec mettait sur pied un programme d'assainissement des eaux et y consacrait 2 milliards de dollars. Dès octobre 1984, Sainte-Eulalie présente un projet tout comme 369 autres municipalités de la province. Le système a une capacité de 264 mètres cubes d'eau par jour. Il s'agit du traitement de trois étangs non aérés. Le rejet se fait dans la rivière Saint-Wenceslas, tributaire à la rivière Bécancour. Le coût global des installations est de 807 000 \$ et la subvention du gouvernement est de 789 000 \$ soit 94 % du coût total. Le champ d'épuration profite à l'origine à 120 usagers pour un total d'environ 450 personnes.

Les installations ont été inaugurées en octobre 1986 par le ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln en présence du député M. Maurice Richard, du maire M. Roland Aubry, du préfet de la MRC Nicolet-Yamaska M. Benoît Thibodeau et de plusieurs autres invités.

La Villa Bonne Entente

Dès le 4 novembre 1974, le conseil municipal adoptait une résolution réclamant une résidence de trente logements à prix modique. Il aura fallu attendre dix ans. En 1984, le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Guy Tardif annonce que la Société d'habitation du Québec vient de signer un contrat de 301 700 \$ avec l'entrepreneur Constructions Cloutier & Fils Inc. de Lac Mégantic pour la construction d'une habitation à loyer modique. Le bâtiment comptera dix logements pour personnes retraitées. De plus, une somme de 97 350 \$ est consacrée à l'achat du terrain, aux honoraires professionnels et au financement temporaire du projet. Les travaux débutent en octobre de la même année.

C'est en présence du député de Nicolet M. Yves Beaumier, du député fédéral de Lotbinière M. Maurice Tremblay et du maire M. Roland Aubry qu'était inauguré le HLM le 5 août 1985. Mme Yvonne René avait procédé à la coupe symbolique du ruban en tant que représentante des résidents.

Les premiers résidents sont : M. Bruno Pellerin et sa fille Hélène, Mme Almidée Rochefort, M. Rosaire Lavigne, Mme Yvonne René, Mme Rita Tourigny, Mme Jeanne Bergeron, Mme Léda Chagnon et M. Georges Doire.



La Villa Bonne Entente

Le parc industriel

Il s'agit là, pour ainsi dire, du plus récent fleuron de notre paroisse. Un projet caressé depuis plus de cinquante ans. Avec l'arrivée de la transcanadienne, Sainte-Eulalie était à la croisée de deux axes routiers fort importants. Mais il aura fallu attendre longtemps avant que toutes les conditions soient réunies pour voir la naissance de ce projet.

En 1988, le conseil municipal entreprend des pourparlers avec M. Joseph-Henri Guay qui possède une terre à l'angle de l'autoroute 20 et de la route 161, côté nord-est. On en vient même à une entente et on signe une option d'achat conditionnelle à ce que les 900 000 pieds carrés concernés soient considérés comme ne faisant pas partie de la zone verte par la Commission de protection du territoire agricole.

Dans une entrevue qu'il accordait au journaliste M. Roger Levasseur du quotidien Le Nouvelliste, le maire M. Claude Désilets commentait :

« Nous pensons avoir un dossier très bien étoffé. Le besoin est véritablement là. Nous n'avons plus à Sainte-Eulalie d'endroits pour de la construction industrielle et nous ne voulons pas que les industries s'implantent entre deux résidences. Il n'est pas question non plus de voir les industries se bâtir ici et là dans la municipalité. Il est normal et logique qu'on puisse les retrouver au même endroit, dans un parc industriel. »

À ce moment, l'entreprise Bois A. Morissette de Saint-Wenceslas avait manifesté son intention de construire un entrepôt de bois pour fournir cette matière première aux usines de meubles. Une entreprise oeuvrant dans le secteur des métaux de la région de Québec s'était montrée intéressée à occuper un espace dans ce futur parc industriel. Il en était de même pour Lessard Machineries de Saint-Wenceslas qui songeait à la création d'une nouvelle entreprise.

Mais, la Commission de protection du territoire agricole recommande instamment la terre de l'autre côté de la 161, soit celle de M. Rosaire Guay. Certaines difficultés doivent être réglées avant d'aller de l'avant. En 1989, la Commission consent à ne plus reconnaître le secteur visé comme territoire agricole. Mais on ne va pas plus loin. En 2002 et 2003, on voit que la construction de l'autoroute 55 est en voie de réalisation. On relance alors le projet du parc industriel. La municipalité embauche M. Ronnie Ouellet à titre de consultant. Les négociations s'engagent alors sérieusement avec M. Guay et on en vient à une entente pour l'acquisition de 1 million de pieds carrés.

Le motel industriel devrait être mis en construction sous peu.

Rappelons que l'autoroute 55 a été ouverte officiellement à la circulation jusqu'à l'autoroute 20 le lundi 30 octobre 2006 sous la présidence d'honneur de la ministre déléguée aux transports, Mme Julie Boulet.

MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

Messieurs :

Octobre 1864 à décembre 1866	Calixte Verboncoeur
Janvier 1867 à décembre 1868	Thomas Martin
Janvier 1869 à septembre 1869	Damase McDonald
Octobre 1869 à décembre 1871	Alexis Rheault
Janvier 1872 à décembre 1873	Abraham Descôteaux
Janvier 1874 à décembre 1874	David Gaudet
Janvier 1875 à décembre 1877	Joseph Hébert
Janvier 1878 à décembre 1879	François Dupaul
Janvier 1880 à décembre 1880	Maurice Desfossés
Janvier 1881 à décembre 1882	Gédéon Héon
Janvier 1883 à décembre 1885	Gédéon Hubert
Janvier 1886 à décembre 1887	Ludger Lemay
Janvier 1888 à décembre 1889	Philippe Richard
Janvier 1890 à août 1893	Onésime Ducharme
Septembre 1893 à décembre 1893	Ludger Lemay
Janvier 1894 à décembre 1895	Joseph Godin
Janvier 1896 à décembre 1897	Noé Tourigny
Janvier 1898 à décembre 1898	M. Narcisse Legris
Janvier 1899 à décembre 1900	Luc Tourigny
Janvier 1901 à décembre 1902	Ludger Lemay

Janvier 1903 à décembre 1903	Joseph Sylvestre
Janvier 1904 à décembre 1905	Joseph Prince
Janvier 1906 à décembre 1906	Johnny Héon
Janvier 1907 à décembre 1910	Alexandre Hébert
Janvier 1911 à décembre 1914	Thélesphore Lemay
Janvier 1915 à décembre 1915	Joseph Héon
Janvier 1916 à décembre 1921	Napoléon Fortier
Janvier 1922 à décembre 1924	Joseph Hébert
Janvier 1925 à décembre 1928	Joseph Héon
Janvier 1929 à décembre 1934	Arthur Gaudet
Janvier 1935 à décembre 1938	Wilfrid Nourry
Janvier 1939 à décembre 1942	Philippe Hébert
Janvier 1943 à décembre 1946	Arthur Chassé
Janvier 1947 à décembre 1950	Donat Vigneault
Janvier 1951 à décembre 1952	Théode Aubry
Janvier 1953 à septembre 1955	Georges Aubry
Octobre 1955 à décembre 1960	Donat Vigneault
Janvier 1961 à octobre 1971	Jacques Hébert
Novembre 1971 à octobre 1975	Gaétan Yelle
Novembre 1975 à octobre 1979	Rolland Côté
Novembre 1979 à octobre 1983	Claude Désilets
Novembre 1983 à octobre 1989	Roland Aubry
Novembre 1990 à aujourd'hui	Jacques Tassé

SECRÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

Messieurs :

Uldoric Bourque ³	1865
Pierre Bergeron	1865-1866
Joseph Dupont ⁴	1866
Moïse McDonald	1866-1867
Damase McDonald	1867-1868
Maurice Desfossés	1868-1877
François Dupont	1877
A. Barolet ⁵	1877
Damase Doucet	1877-1882
David Lebrun ⁶	1882-1884
Stanislas Thibodeau ⁷	1884
David Lebrun	1884-1886
L. N. Boisclair	1886-1887
David Héon	1887-1889
Narcisse Legris	1889-1890

Hercule Houde	1890-1893
Amédée Désilets	1893-1899
Alphonse Bergeron	1899-1904
Édouard Héon	1904-1905
Joseph Bergeron	1905-1908
Alphonse Bergeron	1908-1915
Félix Fortier (notaire)	1915-1922
J.-Oscar Thibodeau	1922-1925
Joseph Labranche	1925-1928
Charles Désilets	1928-1938
Alfred Lemay	1938-1959
Laurent Champagne	1959-1999
Mme Guylaine Champagne	1999-2005
Mme Lucie Blanchette	2005

À noter que de 1938 à 2005, soit pendant 67 ans, il n'y a eu que trois secrétaires comptant trois générations de la même famille.



³ Il n'y a qu'une séance du conseil en 1864. La séance suivante est tenue le 6 février 1865

⁴ M. Dupont n'occupe le poste de secrétaire que pour deux réunions.

⁵ M. le curé Barolet est nommé assistant-secrétaire le 3 décembre 1877 et le sera jusqu'au 23 novembre 1878. C'est lui qui, pendant ce temps rédige les procès-verbaux.

⁶ M. David Lebrun est notaire à Saint-Wenceslas.